

le siège ils prirent possession , sous l'intendance de M. de Villemonté.

Déjà l'hôpital de *Saint-Barthélemy* se recommandait , depuis longtemps , à la piété de ses nouveaux possesseurs , par tout ce que ses archives disaient à tous les cœurs de ses premiers fondateurs , circonstance que nous ne saurions passer sous silence.

Alexandre Offray , riche marchand de la Rochelle , avait équipé une flotte à grand frais. Cette flotte , expédiée dans des pays éloignés , et sur le retour de laquelle il comptait pour payer ses commanditaires , resta dix ans sans revenir.

Pendant les dix ans , qui furent bien longs ! Offray et sa femme , tombés dans la détresse , furent obligés de mendier leur pain avec les plus pauvres du pays. — Ils éprouvèrent tout ce que l'amitié a d'inconstance dans le malheur et combien la famille est parfois peu secourable. — Mais , à force de prières et de vœux au pied des saints autels , la flotte revint , et avec elle parents et amis se rapprochèrent ; mais Offray , se souvenant que la providence seul l'avait protégé , et que les pauvres seuls , dans son adversité , s'étaient montrés compatissants , après avoir récompensé libéralement son fidèle commissionnaire et tous les gens de l'équipage , il se consacra , lui et sa femme , au service des pauvres , ses seuls amis restés fidèles. Il les fit héritiers de ses immenses richesses , dans la fondation de l'hôpital de *Saint-Barthélemy* , où il soignait personnellement les hommes , et son épouse les femmes , jusqu'en 1215 , époque à laquelle ces belles âmes s'échappèrent vers Dieu , laissant tous les deux leur mémoire en bénédiction.

La donation de l'hôpital de *Saint-Barthélemy* , en faveur des frères de *Saint-Jean-de-Dieu* , n'était dans le fait , comme on vient de le voir , non une surprise d'exhérédation , mais bien le prix du sang versé.